

ORGANISER UN ÉVÉNEMENT : MODE D'EMPLOI

➔ QUI PEUT PARTICIPER ?

Toutes les structures sont les bienvenues et peuvent organiser en autonomie leur événement. Chaque année, le Jour de la Nuit réunit des collectivités locales, des municipalités, des associations, des clubs d'astronomie, des parcs, des médiathèques, etc. Chaque participant.e peut organiser le type d'événement qu'il souhaite afin de sensibiliser et de mobiliser largement le grand public.

➔ QUEL TYPE D'ÉVÉNEMENT ORGANISER ?

DES ANIMATIONS GRAND PUBLIC



Depuis la première édition du Jour de la Nuit en 2008, plusieurs centaines d'événements ont été organisés chaque année dans toute la France sur le thème de la pollution lumineuse, de la nuit et de ses écosystèmes. Si vous êtes en panne d'inspiration, voici quelques idées et ressources qui pourront peut-être vous être utiles. L'important étant bel et bien de lever les yeux vers le ciel et de réenchanter la Nuit !

AUTOUR DE L'ASTRONOMIE ET DE L'OBSERVATION DES ÉTOILES, VOUS POUVEZ ORGANISER PAR EXEMPLE :

- Une soirée d'observation des étoiles avec un club d'astronomie
- Un atelier pour repérer les constellations
- Une veillée « mythes et contes » sur le ciel étoilé
- Une exposition de photos nocturnes et d'astronomie accompagnée d'une conférence par le ou la photographe
- Une marche à la frontale dans un parc de la ville pour s'imprégner de l'atmosphère nocturne

AUTOUR DE LA BIODIVERSITÉ NOCTURNE, N'HÉSITEZ PAS À :

- Apprendre à écouter les chauve-souris avec un spécialiste
- Compter le nombre d'insectes que l'on trouve sur un drap blanc avec un projecteur à l'arrière
- Organiser une marche nocturne pour écouter les bruits de la faune nocturne sur votre territoire.
- Donner des indications pour faire preuve de sobriété lumineuse sur son terrain
- Donner des conseils pour sauver les pollinisateurs et les insectes nocturnes

ET AUTOUR DE LA POLLUTION LUMINEUSE, VOUS POUVEZ :

- Arpenter les rues afin d'identifier les grandes sources de pollution lumineuse et entamer par la suite un dialogue amiable avec les propriétaires
- Organiser une conférence avec des spécialistes de la question
- Organiser une soirée jeux de société ou un jeu d'évasion dédiés au sujet

➔ POUR PARTICIPER ET S'INSCRIRE AU JOUR DE LA NUIT

- 1 Rendez-vous sur le site Internet : www.jourdelanuit.fr
- 2 Prenez connaissance de la Charte du Jour de la Nuit et vérifiez que votre événement remplisse bien toutes les conditions
- 3 Si tel est le cas, cliquez sur « **J'organise** »
- 4 **Validez votre inscription.** Votre événement est maintenant référencé sur une carte interactive et vous pouvez retourner le modifier à tout moment grâce au lien qui vous a été envoyé
- 5 Utilisez les différents éléments du kit organisateur en format numérique disponible sur www.cieletoilmontmegantic.org/jourdelanuit

Pour toute question spécifique à l'organisation d'activités au Québec, n'hésitez pas à contacter l'équipe de la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic : info@cieletoilmontmegantic.org